



HAL
open science

Licence professionnelle Qualité dans laboratoires d'analyse médicale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Qualité dans laboratoires d'analyse médicale. 2015, Université de Bordeaux. hceres-02039084

HAL Id: hceres-02039084

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039084>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Qualité dans les laboratoires d'analyse médicale

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la santé

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Mission qualité dans les industries de santé*, créée en 2009, est organisée au sein de l'UFR des sciences pharmaceutiques de l'Université de Bordeaux. Les connaissances et compétences acquises permettent de mettre en œuvre un système qualité dans le contexte réglementaire des laboratoires d'analyse médicales et des établissements de santé. Cette licence professionnelle (LP) forme des techniciens qualité, des techniciens en qualification/validation, des auditeurs internes/externes et des chefs de département qualité. Elle partage 90 % de ses enseignements avec la LP *Missions qualité dans les industries de santé* également organisée par l'UFR des sciences pharmaceutiques de Bordeaux. Les dossiers déposés par l'établissement sur ces 2 LP ne diffèrent que par leurs annexes.

La formation propose 15 places, en formation initiale classique ou en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation). L'organisation des enseignements permet l'accès à la formation continue et à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Avis du comité d'experts

Le cursus est en parfaite cohérence avec les objectifs de la formation. Il comprend des UE générales pour 15 ECTS (contexte réglementaire des laboratoires d'analyses de biologie médicale et des établissements de santé ; qualification et ses outils ; gestion qualité de l'analyse ; outils qualité) et des UE pratiques et techniques pour 45 ECTS (gestion documentaire ; études statistiques appliquées à la qualité ; gestion qualité d'un laboratoire ; animation ; projet tuteuré et stage professionnel). Par comparaison avec la LP *Mission qualité dans les industries de santé*, les 2 seules UE spécifiques sont : « Contexte réglementaire des laboratoires d'analyses de biologie médicale et des établissements de santé » et « Gestion qualité de l'analyse ». Elles représentent 6 ECTS. Des professionnels participent à la formation sur le cœur de métier. Le dossier n'indique ni le volume horaire, ni les modalités de contrôle des connaissances (MCC) de chaque UE, ni les règles de compensation.

Il s'agit de la seule LP de la Région consacrée à la qualité dans les laboratoires d'analyse de biologie médicale et établissements de santé. Le positionnement socio-économique est peu décrit dans le dossier. Le Centre de formation des apprentis CFA « Métiers de la santé » gère les apprentis.

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires qui assurent cours et enseignements dirigés (ED), ainsi que de professionnels qui encadrent les TP. L'implication de ces derniers est déclarée forte et à hauteur de 40% du volume horaire, mais ne peut être vérifiée faute de détails sur la répartition des heures d'enseignement entre universitaires et professionnels. Le pilotage de la LP est assuré par le responsable de formation assisté d'un comité pédagogique dont la composition exacte n'est pas connue. Les missions de ce comité sont exposées clairement et témoignent d'un fonctionnement dynamique. Il attribue notamment, dès le début d'année, un tuteur pédagogique à chaque étudiant. Ce comité désigne également les membres du conseil de perfectionnement qui se réunit bi-annuellement.

La formation a une bonne attractivité, environ 70 dossiers sont déposés chaque année pour 15 postes ouverts. Cependant, les étudiants inscrits ne sont que 8 à 12 annuellement. Le public sélectionné est composé essentiellement d'étudiants issus de BTS. Le taux de réussite est de 100 %. Les enquêtes d'insertion réalisées par le BAIP 30 mois après l'attribution du diplôme montrent que l'insertion professionnelle est très bonne : en 2009 (seules données disponibles), il est de 100 % (7 diplômés répondants à l'enquête). Les emplois sont majoritairement ceux de techniciens de catégorie B. Il est très regrettable qu'aucune donnée chiffrée plus récente ne soit communiquée, alors que la formation déclare réaliser ses propres enquêtes.

Éléments spécifiques

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | Les étudiants non apprentis peuvent réaliser leur stage dans le laboratoire de recherche LTIPIB (laboratoire techniques industrielles de Bordeaux) de la faculté de pharmacie. Ce lien avec la recherche est notable pour une LP, même s'il ne concerne qu'une très faible partie des effectifs. |
| Place de la professionnalisation | La place de la professionnalisation est forte. Les professionnels assurent des enseignements sur le cœur de métier (40% du volume horaire) et participent aux jurys. Le SNB (syndicat national des biologistes) participe à la réflexion sur les métiers. Le CFA « métiers de la santé » gère l'apprentissage. |
| Place des projets et stages | <p>Les étudiants en alternance sont acceptés définitivement lorsqu'ils ont trouvé un terrain de stage et un projet compatible avec les objectifs de la formation. Pour les autres, le stage se fait dans un laboratoire LTIPIB certifié iso 9001. L'acquisition des compétences est assurée soit à l'aide du livret d'apprentissage mis à disposition par le CFA pour les apprentis, soit par un équivalent pour les autres étudiants. De plus, chaque étudiant est suivi individuellement par un tuteur pédagogique en plus du tuteur professionnel. Les évaluations du projet et du stage sont en adéquation avec les attentes d'une licence professionnelle.</p> <p>L'absence de données sur le rythme de l'alternance et les MCC est regrettable. Il y a donc une réelle difficulté à comprendre l'articulation entre les enseignements, le projet tuteuré et le stage pour les étudiants. Il est également difficile de savoir combien d'ECTS sont réellement attribués au stage et au projet.</p> |
| Place de l'international | L'ouverture de la formation à l'international n'est pas compatible avec l'apprentissage. Les enseignements en langue ne figurent pas de manière explicite dans l'organisation des enseignements et aucun cours n'est dispensé en langue étrangère. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | La formation réalise sa propre promotion de façon satisfaisante. Les étudiants sont sélectionnés sur dossier et entretien. L'aide à la réussite est assurée de façon très satisfaisante tout au long de l'année par le tuteur pédagogique attribué à chaque étudiant en début d'année. Si nécessaire, ce tuteur gère également la remise à niveau en plus des livres proposés en début d'année. Des réorientations professionnelles sont également accompagnées par le CFA « métiers de santé » et le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation. Il n'y a pas de passerelle vers d'autres formations. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | <p>La pédagogie est innovante par la mise en place des jeux de rôle filmés. Les cours sont également déposés sur une plateforme numérique ENT mais les enseignements ne sont pas accessibles à distance. Les enseignements par thème sont regroupés afin de favoriser l'accès à la formation continue et à la VAE. Des adaptations pour les étudiants en situation de handicap sont également proposées.</p> <p>La politique en matière de langue étrangère n'est pas clairement exposée.</p> |
| Evaluation des étudiants | Les seules informations disponibles sur l'évaluation des étudiants sont qu'elles se font par écrits, oraux, contrôles continus. Des sujets de synthèse avec documents sont également proposés et certainement très bien adaptés à cette formation. Cependant, en absence de données sur les MCC, l'analyse ne peut être plus poussée. La présence des professionnels est forte également pour l'évaluation des étudiants. En effet, les jurys sont constitués d'enseignants universitaires et de professionnels désignés par le |

| | |
|--|---|
| | comité de pilotage. Les jurys sont présents pour la sélection par audition, l'examen des dossiers, les soutenances, en fin d'année et pour les VAE. Mais aucun jury d'UE n'est mentionné. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Les fiches de suivi des compétences du livret d'apprentissage permettent de s'assurer de l'acquisition des compétences par les étudiants apprentis. L'équivalent est proposé aux autres publics. |
| Suivi des diplômés | La formation déclare suivre les diplômés à T+0, T+6 et T+12 malheureusement les données ne sont pas communiquées. Seules celles du BAIP sont accessibles mais de nombreuses données sont non disponibles. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Le conseil de perfectionnement est constitué du responsable du parcours, d'universitaires, de professionnels et d'étudiants. Il se réunit 3 fois par an. Comme attendu, il assure entre autres le pilotage stratégique du diplôme. Un comité de pilotage de la formation lui est associé. L'autoévaluation annuelle a permis à l'équipe pédagogique d'apporter des modifications ou réajustements de la formation. |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Insertion professionnelle de 100% lors de l'enquête BAIP 2009
- Formation ouverte à l'apprentissage.
- Participation des professionnels importante pour les enseignements (40%) et les jurys.
- Taux de réussite de 100 %, bon suivi des étudiants par des tuteurs (pédagogique et professionnel).

Points faibles :

- Enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle incomplètes et anciennes.
- Insuffisance de précision sur l'organisation des enseignements (règles d'attribution des ECTS, volumes horaires, rythme de l'alternance, apprentissage des langues, notamment).
- Faibles effectifs, d'origine peu diversifiée.
- Contexte socio-économique peu documenté.

Conclusions :

Le dossier déposé par l'établissement sur cette formation est souvent lacunaire, ce qui rend son analyse exhaustive difficile. D'autre part, comme précédemment souligné, ce dossier est très largement commun à celui fourni pour la LP *Missions qualité dans les industries de santé*, également portée par l'UFR des Sciences pharmaceutiques de Bordeaux. Dans ces conditions, il paraîtrait souhaitable de regrouper les 2 LP dans une même mention *Métiers de la qualité* puis de créer soit un parcours unique avec un jeu d'UE optionnelles, soit deux parcours différents, d'autant que les effectifs d'inscrits dans cette formation sont peu élevés.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.